

**PROCES VERBAL du 58<sup>ème</sup> CONGRES  
Du COMITE du GERS FFPJP  
MAUVEZIN (32)**

**Samedi 08 décembre 2018**

75 clubs présents, le quorum atteint, le Congrès peut débiter.

**15h30 Ouverture du Congrès par l'accueil du Président :**

André PERIN excuse :

- Mme Marie-Madeleine CLAMENS (Présidente du CRO)
- Mme Marie-Luce LACASSIE (Présidente du CD65) et Serge MARTINEZ (Président délégué)
- CD82 CD46
- M. Albert CARRER (Président de CDOS)
- M. Brice BOUDET (Directeur du service Sport et Loisirs de la ville d'Auch)
- M. Alain CANTARUTTI

Il remercie les personnalités présentes :

- Mme Lydie TOISON (Vice-Présidente du Conseil Départemental)
- Mme Hélène LE BRETON (Conseillère Départementale)
- M. Philippe DUPOUY (Conseiller Départemental)
- Mme Sandrine LACOURT (Adjointe au maire de Mauvezin, commission sport)
- M. Jacques DEF (Conseiller en activités physiques et sportives de la DDSCPP)

Il passe la parole à :

- M. Pierre TAUPIAC, président du club de Mauvezin, discours de bienvenue.
- Mme Sandrine LACOURT, adjointe au Maire de Mauvezin, discours de bienvenue et nous informe du projet d'agrandissement du boulodrome couvert en cours.

• **Discours de M. le Président du comité départemental du Gers :** (André PERIN)

Je tiens à remercier tous les membres du comité, les membres des commissions et leurs présidents ainsi que les délégués de secteurs et leurs adjoints.

Mais aussi, un grand merci à la Pétanque Mauvezinoise et à la municipalité de Mauvezin pour leur accueil.

Un merci tout particulier à Annie, pour ses conseils toujours précieux, son aide pour la confection des calendriers et son expérience dans la réglementation, plus le reste...

Pour les championnats organisés par le comité, qui se sont déroulés à Auch, 5 clubs nous ont apporté leur aide pour les grillades, les frites, la buvette.

Merci aux clubs d'Aignan, Condom, Isle Jourdain, Pavie et Plaisance. L'opération a été une réussite. Pour la saison à venir, comme indiqué sur le cahier des charges, les clubs organisant un championnat s'engagent à aider le comité lors de l'organisation des championnats se déroulant à Auch.

Je tiens à remercier le comité de pilotage des CDC et coupes, en particulier Jérémy Palla pour son implication ainsi qu'Annie et Jacques Saurin.

Merci au club de Lalanne Arqué pour le soutien financier à la commission des féminines et jeunes.

Merci au groupement des sociétés d'Auch pour leur aide à l'organisation des championnats départementaux.

Merci Claude Larrieu pour sa représentation du CD32 à la commission de discipline régionale.

Merci à Georgette Malonni d'avoir accepté de présider la commission de discipline départementale, ainsi que J-Philippe Laporte son référent.

Merci aux sponsors pour leur participation au calendrier 2019

Cette année le comité s'est enrichi d'une volontaire en service civique, Virginie Gabarra-Lazorthé, pendant 6 mois, sa mission s'est terminée le 30 novembre. Elle a été d'une grande aide pour la gestion des résultats des championnats des clubs et auprès de la commission des jeunes. Nous tenons à la remercier et lui souhaitons bonne chance pour la recherche d'un emploi.

Merci au CDOS pour l'aide à la formation de 8 personnes au PSC1, et sa subvention financière.

Merci à Alain Cantarutti pour son aide auprès de la Presse et pour la réalisation de la couverture du calendrier de la saison 2019.

Remerciements à la Presse présente.

La Commission Territoriale a été dissoute, place au comité de Région Occitanie, dont Annie P. et moi-même sommes membres.

Comme l'année précédente, une aide financière a été versée aux écoles de pétanque par rapport à la participation des jeunes aux divers championnats et coupes. Elle devra être utilisée pour l'achat de matériel pédagogique ou aide aux déplacements de vos éducateurs. Il est important de les soutenir, leur travail est primordial, les jeunes sont l'avenir de la pétanque, le comité sera toujours là pour aider les écoles de pétanque.

Comme prévu, le poste de secrétaire administrative a été pérennisé en CDI. Au dernier moment, un nouveau dispositif d'aide nous a été proposé. C'est donc une aide de **60%** du salaire qui sera versée au comité jusqu'en juin 2019, en contrepartie Christine doit faire des formations.

En vue du championnat de France de Tir de précision de 2020, nous prenons les devants et organisons dès la saison prochaine un championnat du Gers féminin et masculin. Il y aura donc des phases qualificatives dont les dates limites d'inscription sont fixées 1 mois avant afin que nous puissions nous organiser.

Les championnats régionaux d'Occitanie (CRO) prennent la suite des championnats de Ligue Midi-Pyrénées. 2 qualifiés par catégorie : le finaliste et le troisième (petite finale). Sauf pour les triplettes masculins : les 2 demi-finalistes perdants. Les champions départementaux et les finalistes triplettes masculins iront aux Championnats de France.

En ce qui concerne les tenues :

- championnats de France : le comité habille ses qualifiés
- championnats Régionaux d'Occitanie : le haut du club et le bas identique (voir règlement de la FFPJP) à prévoir par le club
- championnats départementaux (et éliminatoires) + coupes + CDC : règlement de la fédération, à savoir le jean toutes couleurs sera interdit.

Les indemnités kilométriques sont réévaluées, à savoir 0.30€ par kilomètre.

Le sport est un moteur social important dans la vie quotidienne et la pétanque qui est en fait un sport-loisirs y contribue beaucoup grâce aux clubs, au comité, des manifestations ont lieu toute l'année dans notre département, dans nos villages. Ces manifestations, ces concours alimentent le lien social indispensable de nos jours et le bien vivre ensemble. Nos clubs, votre comité ont besoin des bénévoles pour vivre et animer nos places publiques. Sans eux, notre qualité de vie ne serait pas la même, merci à eux, à cogiter dans nos têtes...

Le comité que vous avez élu est à mi-mandat. Dans 2 ans, un nouveau groupe sera élu. Certains membres du CD32 ne se représenteront pas. J'en fais partie. Je viens par ces mots tirer la sonnette d'alarme. Cette année trois places au comité étaient vacantes suite à des démissions. Deux candidats seulement se présentent, merci à eux de nous rejoindre. En 2020, des élections globales seront organisées... en espérant qu'il y est

des volontaires. Peut-être suis-je alarmiste ? Peut-être que je me trompe et je le souhaite et je vous le souhaite...

Les « yakas », les « faudrait faire » devront se dévoiler sous peine de ne plus avoir de comité. Je me suis présenté non pas par ambition, mais par nécessité, cela je vous l'ai déjà dit.

Le comité a la chance d'avoir une secrétaire administrative compétente, expérimentée, sérieuse, c'est avec beaucoup de plaisir que le comité et moi-même travaillons ensemble. J'ai passé un CDI de 27h avec elle, mais la pérennité de son poste devra aller avec un comité en 2020, donc des candidats.

Le comité a besoin des clubs, le comité a besoin des bénévoles, les clubs ont besoin d'un comité, et de bénévoles. Mon devoir est de vous avertir à l'avance, de vous sensibiliser sur ce sujet, l'avenir de la pétanque gersoise est entre vos mains, pour que cette passion que nous avons tous anime nos places de nos villages. Merci de votre attention.

### **Siège social du comité :**

M. André PERIN précise que l'adresse du siège social du comité est au 1 place Marceau à Auch et que cette précision n'entraîne pas de modification statutaire.

**Vote pour l'APPROBATION DU COMPTE RENDU de l'AG 2017 à MASSEUBE = vote « pour » à l'unanimité**

## **VOTE pour l'élection des 2 nouveaux membres du comité**

- **Discours de la Secrétaire Générale** : (Audrey HEINIGER).

Pour ce 58ème congrès, je vais vous présenter le bilan sportif de l'année.

Pour cette saison 2018 le nombre de licenciés est de 3035. Il est de 65 licences.

Pour la Commission Territoriale Midi Pyrénées, la baisse de licences s'élève à 839 licences **soit 2.45%**

Pour la ligue Occitanie, le nombre de licences s'élève à 65000 licenciés.

### **DETAIL DE NOS EFFECTIFS:**

Pour **2018**

SENIORS MASCULINS : **2212**

SENIORS FEMININS : **552**

JUNIORS MASCULINS: **41**

JUNIORS FEMININS: **10**

CADETS MASCULINS: **68**

CADETS FEMININS: **17**

MINIMES MASCULINS: **79**

MINIMES FEMININS: **16**

BENJAMINS MASCULINS : **36**

BENJAMINS FEMININS : **4**

TOTAL LICENCIES FEMININS EST DE : **599**  
TOTAL LICENCIES MASCULINS EST DE : **2436**  
SOIT UN TOTAL GLOBAL DE : **3035**

### BILAN DES SOCIETES:

**TOTAL DES CLUBS POUR 2018: 89**

Deux nouveaux clubs : La Boule Simorraine à SIMORRE (Save et Gimone)  
La Pétanque sportive Barranaise à BARRAN(Astarac)

### PARTICIPATION AUX DIVERS ELIMINATOIRES ET CHAMPIONNATS 2018

#### **1/ SENIORS**

Eliminatoire secteur : T à T 579 joueurs  
Doublettes 351 équipes  
Triplettes 254 équipes

#### **2/ FEMININS**

Chpt triplettes 54 équipes  
Chpt doublettes 104 équipes  
Chpt TàT féminins 152 joueuses

**3/ CHPT TRIPLETTES VETERANS 87 équipes**

**4/ CHPT DOUBLETTES MIXTES 266 équipes**

**5/ CHPT TRIPLETTES MIXTES 155 équipes**

**6/ CHPT PROMOTIONS TRIPLETTES 133 équipes**

**7/ CHPT DOUBLETTES PROVENCAL 53 équipes**

**8/ CHPT TRIPLETTES PROVENCAL 29 équipes**

**9/ CHPT DOUBLETTES PROMOTIONS 146 équipes**

**10/ CHPT DOUBLETTES VETERANS 69 équipes**

**11/ CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIORS 119 équipes**

**12/ CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS 32 équipes**

**13/ CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS 86 équipes**

**14/ CHAMPIONNAT DES CLUBS J PROVENCAL 6 équipes**

**15/ COUPE DU GERS 60 équipes**

### CLASSEMENT DES MEILLEURS JOUEURS POUR LA SAISON 2018

#### **FEMININES**

**MARTIN Océane Mirande 31 PTS**

BACQUE Christine Ste Christie. 28 PTS  
ZAPICO Sophie Lalanne A. 23 PTS

## **MASCULINS**

**DELOM Gérard Lalanne A. 124 PTS**

CAZES Frédéric Lalanne A. 115 PTS

BENONI Pierre Lalanne A. 106 PTS

## **CONCOURS POUR L'ANNEE 2018**

**NOMBRE : 222 Enregistrés**

DETAILS :

**78 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 25 EQUIPES**

◇ **SOIT 35%**

**90 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 40 EQUIPES**

◇ **SOIT 41%**

**42 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 60 EQUIPES**

◇ **SOIT 19 %**

**12 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE PLUS DE 60 EQUIPES**

◇ **SOIT 5%**

## **RESULTATS DU CHAMPIONNAT DES CLUBS ET COUPES 2018**

### **Φ CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIOR**

#### **TOP 12**

VAINQUEUR : **PLAISANCE 1** CONTRE GONDRIN LAURAET

#### **1ère DIVISION**

VAINQUEUR : **SAINTE MICHEL 1** CONTRE L'ISLE JOURDAIN

#### **2ème DIVISION**

VAINQUEUR : **LA SAUVETAT** CONTRE SAINTE CHRISTIE

#### **3ème DIVISION**

VAINQUEUR : **PLAISANCE 2** CONTRE MAUVEZIN 3

#### **4ème DIVISION**

VAINQUEUR : **LALANNE ARQUE 2** CONTRE ORDAN LARROQUE 2

### **Φ CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS**

#### **1ère DIVISION**

VAINQUEUR : **URGOSSE 2** CONTRE ORDAN LARROQUE

#### **2ème DIVISION**

VAINQUEUR : **SAINTE ANDRE 2** CONTRE LALANNE ARQUE

### **Φ CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS**

### **1ère division**

VAINQUEUR : **PAVIE 1** CONTRE AIGNAN 1

### **2ème division**

VAINQUEUR : **ISLE JOURDAIN 1** CONTRE MONBARDON/LALANNE A.

### **3ème division**

VAINQUEUR : **AIGNAN 2** CONTRE URGOSSE 2

### **Φ CHAMPIONNATS DES CLUBS PROVENCAL**

VAINQUEUR : **SAINT ANDRÉ** CONTRE BEZOLLES

### **Φ CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIORS MASCULINS REGIONAL**

**CRC2** club de **BEZOLLES** (descend en CDC)

club de **LALANNE ARQUÉ** (monte en CRC1)

club de **MAUVEZIN** (monte en CRC1)

### **Φ CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS REGIONAL**

Club de **BASSOUES** (descend en CDC)

### **CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS REGIONAL**

Club de **PAVIE** (pas qualifié pour les demi)

### **CHAMPIONNAT DES CLUBS JEU PROVENCAL REGIONAL**

Club de **SAINT ANDRE** (échoue en quart)

### **Φ COUPE DU GERS**

VAINQUEUR : club de **LALANNE ARQUÉ**

### **Φ COUPE DE LA PRESIDENTE**

VAINQUEUR : club d' **SAMATAN**

### **Φ COUPE DU COMITE**

VAINQUEUR : club de **ENDOUFIELLE**

### **Φ COUPE DE FRANCE 2018 / 2019**

Clubs qualifiés :

BASSOUES, GONDRIN LAURAET, ISLE DE NOÉ, LALANNE ARQUE, MAUVEZIN, PLAISANCE,

Ils ont perdu au 1<sup>er</sup> tour : BASSOUES contre MEES, GONDRIN contre CAZAUX, L'ISLE DE NOE contre LAUNAGUET

Ils ont perdu au 2<sup>ème</sup> tour : MAUVEZIN contre LA SALVETAT SAINT GILLES et PLAISANCE contre BOE

Seul LALANNE ARQUE est encore en course. Après avoir battu les clubs de BASSENS au 1<sup>er</sup> tour, LA BASTIDE SUR L'HERS au 2<sup>ème</sup>, ils doivent affronter FENOUILLET avant le 23 décembre.

## RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DU GERS 2018

### CHAMPIONS

TETE A TETE MASCULIN : J-Michel ESQUERRA Plaisance

TETE A TETE FEMININ : Audrey LADOUES Urgosse

DOUBLETTES MASCULINS : Gérard DELOM/Frédéric CAZES Lalanne Arqué

DOUBLETTES FEMININS : Cathy GIRAL/Arlette MONTANÉ Mirande

DOUBLETTES MIXTES : Mélynda FIGADERE/José PINEDO Bezolles

DOUBLETTES PROVENCAL : Cédric MILLET/ Yann RIZZO Samatan

TRIPLETTES MASCULINS : Gérard DELOM/ Pierre BENONI/ Frédéric CAZES Lalanne Arqué

TRIPLETTES FEMININS : Audrey LADOUES/ Manon LADOUES/ Noëlle ESCOS Urgosse

TRIPLETTES PROMOTIONS : J-Paul SPERANDIO/ Eric LIARES/ Claude HERNANDEZ Jegun

TRIPLETTES MIXTES : Séverine BEGUE/ Sylvain BONNE/ Franck BEYRIE Bezolles

TRIPLETTES VETERANS : Michel MINJON/ André PERIN/ Alain LEBON Pavie

TRIPLETTES PROVENCAL : José PINEDO/ Jean-Pierre DUFIEUX/ Pascal POINSOT Bezolles

DOUBLETTES PROMOTIONS : Cédric SUSIO/ Benoît AUBRESPIN Mauvezin

DOUBLETTES VETERANS : Robert SERRANO/ Patrick PUJOL Bassoues

## MEILLEURS RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DE LIGUE 2018

### 1/TRIPLETTES A FOIX (09)

#### TRIPLETTES PROMOTIONS

Equipes : Ludovic ABADIE Marciac **battue en 1/8 de finale**

Hervé LASCOMBES

Benoît DABEZIES

Joël FALLIERO Plaisance **battue en 1/8 de finale**

Marc PEREIRA

Daniel LASNAVERES

J-Pierre DUBROUE Réjaumont **battue en 1/8 de finale**

Thierry FIGINI

Jérôme BOURGADE

Didier DUFFOUR Saint Sauvy Pas sortis de poule

Frédéric SCHMITT

Michel SCHMITT

#### TRIPLETTE MASCULIN :

Equipes : PUJOL Patrick Bassoues Pas sortis de poule

PUERTOLAS Alain

RIBEIRO Frédéric

DELOM Gérard Lalanne-Arqué **Perdu en 1/4**

BENONI Pierre

CAZES Frédéric

GIRARDO Mickael Ordan-Larroque **Perdu en 1/8ème**

MANABERA Jean-Michel

LACROIX Christophe

LADEVEZE Thierry Goutz Pas sortis de poule  
CARPENTIER Sonny  
CARPENTIER Fabrice

#### TRIPLETTES FEMININS

Equipes GIRAL Cathy Mirande Pas sortis de poule  
MONTANE Arlette  
MARTIN Océane

DUTAC Véronique Fleurance Pas sortis de poule  
CASSOTO Sylvette  
BOUZIGON Sylvie

LADOUES Manon Urgosse Pas sortis de poule  
LADOUES Audrey  
ESCOS Noëlle

Katia DE LUCA Bezolles **battue en ½ finale**  
Melynda FIGADERE  
Stéphanie BERNAR

#### TRIPLETTES VETERANS

Equipes : GATTI Serge Auch la Hourre Pas sortis de poule  
ROTELLA Patrick  
DURAN Alain

MINJON Michel Pavie Pas sortis de poule  
PERIN André  
LEBON Alain

MAZOYER Jacques Condom Pas sortis de poule  
ROJAT Louis  
CANOVAS Daniel

TANCRE Colette Plaisance Pas sortis de poule  
LASBEZEILLES Alain  
GARCIA Benoit

#### 2/ T à T et DOUBLETTES à MONTAUBAN (82)

##### T A T FEMININ

Céline LANNES Bassoues **battue en finale**  
BERNAR Stéphanie Bezolles pas sortie de poule  
GIRAL Cathy Mirande pas sortie de poule  
GHIRARDO Karine Ordan-L. perdu en 8ème

##### T A T MASCULIN

J-Michel ESQUERRA Plaisance **battu en 1/8 de finale**  
Davy RENARD Bezolles pas sorti de poule  
Frédéric CAZES Lalanne A. **battu en 1/4 de finale**  
Kévin LATAPIE Samatan **battu en 1/8 de finale**



## DOUBLETES SENIORS

Pierre BENONI Lalanne A **battue en 1/4 de finale**

Pierre ALINE

LATAPIE Kévin Samatan pas sortis de poule

MILLET Cédric

BONNE Sylvain Bezolles pas sortis de poule

NOVARINI Michel

ESCOS Allan Urgosse pas sortis de poule

AGUER Johnny

## DOUBLETES FEMININS

Equipe : Charlotte FLORIN Plaisance **battue en 1/4 de finale**

Adeline DUPUY

Laëtitia NARVALAS Riscle **battue en 1/8 de finale**

Marion AUDIGNAC

Nadia PENTO Auterrive pas sortis de poule

Lucette PELLEFIGUE

Audrey LADOUES Urgosse **battue en 1/8 de finale**

Manon LADOUES

## DOUBLETES MIXTES

Equipes : LARDENOIS Marlène Bassoues pas sortis de poule

CAZES Frédéric

ROLLIN Mihèle Samatan pas sortis de poule

LATAPIE Kévin

Noëlle ESCOS Urgosse **battue en 1/2 de finale**

Bernard AGUER

Evelyne VERNETTI Mauvezin **battue en 1/8 finale**

Jérémy HANUZACK

### 3/ DOUBLETES PROVENCAL à CASTANET (31)

Equipes : Thibault MAILLOLS Endoufielle **battue en 1/2 de finale**

Serge MAILLOLS

Equipes : Mickaël GHIRARDO Ordan L. **battue en 8<sup>ème</sup> de finale**

Pascal LACOURTOISIE

### 4/ TRIPLETES PROVENCAL à LHOSPITALET (46)

Equipes : Pascal LACOURTOISIE Ordan L. pas sortis de poule

Michel LALANNE

Patrick SCOCCO

Equipes : José PINEDO Bezolles. Pas sortis de poule  
Jean Pierre DUFIEUX  
Pascal POINSOT

## MEILLEURS RESULTATS AUX DIVERS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018

D Jeu provençal à Montauban les 24 à 26 août  
T Vétéran à Albertville les 09 et 10 juin  
T Masculin à Strasbourg les 01 et 02 septembre  
D Masculin à Quillan les 08 et 09 septembre

**Battus en 16ème de finale**

**Vote pour l'APPROBATION du RAPPORT MORAL = vote « pour » à l'unanimité**

**Résultats du vote :**

**155 voix et chacun des candidats a eu 155 voix**

**M. Michel DROUOT et M. Cédric GREGNANIN sont donc élus.**

- **Discours de la Trésorière Générale** : (Audrey HEINIGER).

Documents comptables fournis à l'A.G.

Suite à la démission de Mme Sabine CHAUMAR au poste de Trésorière Principale, j'ai repris la gestion des comptes du Comité en septembre 2018.

Les comptes du comité départemental sont positifs puisque le résultat est excédentaire de 1 637,34 €, c'est le fruit du travail de toutes les personnes du Comité qui se sont investies tout au long de cette année.

Je vais donc vous parler de la gestion de la trésorerie du Comité car vous avez tous eu les comptes annuels au 30/11/2018 dans les pochettes qui vous ont été distribués.

Côté dépenses les postes importants restent toujours les redevances à la Fédération et à la Ligue (44 000€) ainsi que les salaires et charges sociales qui représentent 15 000 € sur cet exercice – 1 salariée la secrétaire et une personne en Service Civique pendant 8 mois - contre 24 000 € sur l'exercice précédent - 2 salariés la secrétaire et un animateur jeune .

En ce qui concerne les recettes, l'organisation de 5 championnats du GERS (Triplette toute catégorie, triplette promotion, doublette mixtes, triplette mixte et triplette vétéran) nous a permis de réaliser une recette avoisinant les 5 000 €. En 2019, 4 championnats seront organisés par le Comité Départemental (plus de triplette vétéran).

Les aides perçues par rapport au contrat CUI CAE représentent pour la période 12 000 € contre 26 000 € l'année dernière. Cette aide étant dégressive, elle doit s'arrêter au 30-06-2019.

Je vous parle très rapidement du budget prévisionnel, il est de 155 500 € sensiblement égal à 2018 car il tient compte de l'augmentation du prix de la licence de 4€ mais il est compensé par des frais supplémentaires liés aux charges salariales et aux frais de déplacement dans les divers championnats de la Ligue Occitanie.

Je me tiens à votre disposition pour toute question sur la gestion de la trésorerie du comité.

Je vous souhaite à nouveau une très bonne année sportive 2019 et vous remercie pour votre attention.

## **Vote pour l'APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER = vote « pour » à l'unanimité**

- **Intervention des vérificateurs aux comptes** : Lucien LARTIGUES donne quitus au trésorier pour l'exercice 2018.

M. PERIN intervient pour demander deux volontaires afin de renouveler les vérificateurs aux dans leur fonction pour les 2 années à venir.

Mme Isabel DUMAS du club de Bassoues et M. Frédéric LE MOINE se portent volontaire.

- **Discours Du Président de la Commission des Jeunes** : Gilles SOSO.

Pour ma première année de présidence à la commission des Jeunes, je voudrais tout d'abord remercier les membres de la commission, les éducateurs, les initiateurs, les arbitres, les membres du comité, les parents ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés au bon déroulement des compétitions de cette année. L'objectif de la commission des jeunes est de sensibiliser les jeunes à ce sport afin bien évidemment d'en faire des licenciés.

Pour info :

**2011** : 135 **2012** : 185 **2013** : 201 **2014** : 242 **2015** : 288 **2016** : 298

**2017** : 268 **2018** : 271

Les concours d'hiver organisés à AIGNAN, AUCH et PUYCASQUIER, avec une moyenne de 110 jeunes ont été une réussite, on notera que la plus forte participation a été à Puycasquier avec 120 joueurs. J'en profite pour remercier les présidents Marc PAYROS, Michel DESPAUX et Gilbert BERGES pour leur accueil dans leur boulodrome.

La commission rappelle que tous les enfants ont été récompensés sous forme de bons d'achat et autres à chaque compétition.

### **LES CHAMPIONNATS :**

Ils ont connu là aussi une très bonne participation pour les 3 championnats :

**Triplettes** : 36 équipes (108 joueurs)

#### **MINIMES :**

- **Vainqueurs** : SUAREZ Thomas de Puycasquier, PUJOL Lucas de Monfot-Bajonnette et de DUBRANA Alban de St-Sauvy

- **Finalistes** : AGUER Nathan, PHILIPPOT Tyson et AGUER-VINGTAN Kilian d'Urgosse

#### **CADETS :**

- **Vainqueurs** : ESCOS Gino, PHILIPPOT Enzo et MITTERRAND Sean d'Urgosse

- **Finalistes** : LASNAVERES Florian, MICHELON Antoine et MINOLI Matéo de Plaisance

#### **JUNIORS :**

- **Vainqueurs** : CLERMONT-MAUREL Paul, SAINT-MARTIN Maxime de St-André et GREGOIRE JOSEPH Clément de Samatan.

- **Finalistes** : BABIE Loïc, GUY Maxime et LIAUT Loan de Panassac.

**Doublettes** : 52 équipes (104 joueurs)

#### **BENJAMINS :**

- Vainqueurs : SOSO Enzo et CAZAUBON Clément d'Aignan
- Finalistes : DEBAR DAUTANT Kilian et HJILA Sophiane de Condom

#### **MINIMES :**

- Vainqueurs : AGUER Nathan et PHILIPPOT Tyson d'Urgosse
- Finalistes : CAZAUBON Mattéo et CHAUBELL Ludovic d'Aignan

#### **CADETS :**

- Vainqueurs : MARTIN Chloé de Mirande et MANINS Alexandre de l'entente Ste-Marie/Gimont/Duran
- Finalistes : DECUIGNIERE Axel et VILSONI Enzo de St-André

#### **JUNIORS :**

- Vainqueurs : RENARD Stevy de St-André et RENARD Brad de Gondrin Lauraët
- Finalistes : CLERMONT MAUREL Paul et SAINT-MARTIN Maxime de St-André

#### **Tête à tête : 90 joueurs**

##### **BENJAMINS :**

- Vainqueur : SOSO Enzo d'Aignan
- Finaliste : CAZAUBON Clément d'Aignan

##### **MINIMES :**

- Vainqueur : AGUER Nathan d'Urgosse
- Finaliste : LASNAVERES Florian de Plaisance

##### **CADETS :**

- Vainqueur : MUR Mathis de St-Arailles
- Finaliste : BAGNERIS Dimitri de l'Isle Jourdain

##### **JUNIORS :**

- Vainqueur : CLERMONT MAUREL Paul de St-André
- Finaliste : RENARD Stevy de St-André

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX**

#### **Le championnat TRIPLETTES a qualifié 9 équipes à la Ligue à Montauban :**

4 en minimes, 3 en cadets, 2 en juniors.

##### **En minimes :**

SOSO Enzo, CAZAUBON Clément et CAZAUBON Mattéo d'Aignan perdent en ¼ de finale face à l'équipe gersoise de Mirande.

LAURENT Nolann, MAILHES Quentin et SOULE Wyatt de Mirande échouent en ½ finale.

Les deux autres équipes ne sortent pas de poule.

##### **En cadets :**

Aucune équipe ne sort de poule.

##### **En juniors :**

BABIE Loïc, GUY Maxime et LIAUT Loan de Panassac ainsi que l'équipe de GIMENEZ Bimbo, LOPEZ Allonzo et RENARD Stevy de St-André échouent en ¼ de finale.

#### **Trois équipes qualifiées pour le France :**

##### **En minimes :**

Pour leur premier championnat de France l'équipe de SUAREZ Thomas de Puycasquier, PUJOL Lucas de Monfort et DUBRANA Alban de St-Sauvy perdent en 1/16 de finale de la coupe de l'avenir.

##### **En cadets :**

Les champions du Gers cadets ne sont pas sortis de poule.

##### **En juniors :**

CLERMONT MAUREL Paul, SAINT MARTIN Maxime de St-André et GREGOIRE JOSEPH Clément de Samatan perdent en 1/8 de finale.

### **LE CHAMPIONNAT DES CLUBS**

CADETS/JUNIORS : 4 équipes

BENJAMINS/MINIMES : 6 équipes

##### **MINIMES/ BENJAMINS :**

- Vainqueur : MIRANDE 2
- Finaliste : CONDOM

## **CADETS/ JUNIORS :**

- Vainqueur : PANASSAC
- Finaliste : ST-ANDRE

## **CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS**

MIRANDE et PANASSAC s'adjugeaient le droit de jouer les ¼ de finales à Lécussan.

Pour les 1ers quarts, les BENJAMINS/MINIMES de Mirande s'inclinèrent face à l'équipe Cochonnet Avantesien du CD 09.

Les CADETS/ JUNIORS de Panassac ont réalisé une belle performance mais échouent en ¼ de finales au tir de départage face à l'équipe de Montesquieu du CD 09.

## **SELECTION 2018 :**

La sélection s'est déroulée à Montauban nous avons envoyé 5 jeunes et une jeune féminine. Suite à ces journées il n'a été retenu qu'une seule personne pour aller à Ales continuer l'aventure. Cette personne est sortie 1<sup>ère</sup> du groupe ce qui lui permet d'aller à Montluçon pour la dernière phase qui ouvre les portes de l'équipe de France. Dans le Gers nous n'avons jamais eu une telle performance.

Je voudrais que l'on applaudisse cette personne qui est Chloé MARTIN.

## **FORMATION**

A ce jour une nouvelle formule de formation a été mise en place par la fédération.

Pour les nouveaux initiateurs : formation d'une journée et demi avec examen écrit et obtention d'un diplôme : coût : 60 euros.

Pour les initiateurs déjà titulaires du diplôme : il s'agit d'une REMISE A NIVEAU (Valable 5 ans) : coût 30€.

La première formation aura lieu à Aignan le samedi 16 mars, toute la journée.

## **JOURNEE PARRAINAGE**

Pour la 6<sup>ème</sup> année la journée PARRAINAGE a une fois de plus connue une belle réussite avec la participation des champions de France 2014, Philippe ROUQUIE et Jean-Michel FERRAND. La commission des jeunes a organisé cette journée en 2 concours (BENJAMINS, MINIMES et CADETS) pour équilibrer un peu les niveaux. La commission en profite pour remercier le club de Puycasquier et son président Gilbert BERGES pour le prêt de son boulodrome et son accueil.

Je voudrais remercier tout particulièrement Virginie Gabarra-Lazorthé pour le travail qu'elle a fourni au sein de la commission des jeunes.

Je vous remercie de votre attention

Et vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année.

- **Discours de la Présidente de la Commission des Féminines** : (Françoise PORTOLES)

Mon deuxième mandat auprès du comité et à la présidence de la commission des féminines m'a permis d'assister à plusieurs manifestations :

- le Trophée Fémina à Albi où une équipe d'Ordan Larroque, composée de Karine GHIRARDO et Christelle GRASSOTTO, perd en finale contre deux joueuses expérimentées qui sont Audrey BANDIERA et Cécilia BERTHOUD
- les championnats de France à Figeac et à Fréjus.

Je tiens à remercier Mme DELOM Véronique de m'avoir remplacée comme déléguée à Quillan.

Cette année nous avons organisé les éliminatoires féminins à AUCH et les joueuses ont été nombreuses à participer.

La commission des Féminines a organisé la journée des féminines à AIGNAN qui a remporté un franc succès avec 60 participantes. Cette journée s'est déroulée en triplé à la mêlée, avec 2 ateliers : 1 de point et 1 de tir avec attribution de récompenses à chaque joueuse.

Je remercie le président d'Aignan et toute son équipe pour leur accueil durant cette journée.

Pour la participation aux récompenses, nous remercions le club de Lalanne Arqué, le comité du Gers et tous les divers sponsors.

Je remercie l'ensemble de la commission des Féminines pour tout le travail qui a été fourni ainsi qu'Audrey HEINIGER, Jean-Joseph GARCIA, Gilles SOSO et Jérémy PALLA pour la tenue des graphiques. Merci à Moïse MALONNI et aux arbitres pour les championnats féminins.

Merci également à Christine et Virginie pour l'administration, les membres du comité pour le tracé des terrains pour les championnats et M. Alain CANTARUTTI pour les articles.

Deux dates à ne pas oublier mesdames, le trophée Fémina le 3 février 2019 à Aignan et la journée des féminines le samedi 21 septembre à Auch.

- **Discours de la Présidente de la Commission de Discipline** : (Georgette MALONNI).

La commission de discipline est là pour sanctionner les auteurs de troubles qui peuvent de par leur comportement ne pas appliquer les divers règlements ou s'imaginer être les rois du monde.

La commission possède pour statuer un outil qui s'appelle le code de procédure et c'est ce code qui lui permet de prendre toutes les sanctions.

En 2018 elle s'est réunie à trois reprises.

Le 14 avril : menaces verbales, attitude agressive de la part de Mr Larrouche Claude. 1 an de suspension de licence et 1 an avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve.

Le 19 mai : propos à caractère outrancier et attitude provocante envers des arbitres ou dirigeants de la part de Mrs Medellel Nicolas et Gimenez José. Les sanctions : 3 ans ferme et 3 ans de mise à l'épreuve pour Mr Medellel, 1 an avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve pour Mr Gimenez.

Dans cette affaire le CD 32 a fait appel de la décision à la commission de discipline de la ligue Occitanie. Résultat de l'appel, Mr Gimenez écope lui aussi de 3 ans ferme et 3 ans de mise à l'épreuve.

Le 23 Mai : insultes à arbitres et dirigeants de la part de Mr Dumouch Christian. 4 ans plus 1 an de mise à l'épreuve.

Le président de la commission d'arbitrage ayant démissionné, le président du CD 32 m'a demandé de le remplacer pour les 2 années à venir. J'ai accepté ce remplacement car j'ai fait partie de cette commission dans les années passées.

Mon souhait pour l'avenir : ne pas avoir à statuer pour punir des joueurs qui ignorent le fair play, le respect et la politesse.

**Intervention de Claude LARRIEU**, représentant du CD32 à la commission de discipline régionale :

Cette commission régionale juge des affaires de concours régionaux ou des affaires en appel de la part de comités départementaux. Elle s'est réunie 7 ou 8 fois cette année. Il y a deux fois plus d'affaire dans l'ex-Languedoc Roussillon que dans l'ex-Midi Pyrénées.

Notre siège était à Lezignan Corbières, mais suite à la démission du président et la non-désignation d'un autre, le siège est pour l'instant à la Bruguières.

Les affaires jugées en appel ne devraient être jugées car la plupart sont dues à des vices de forme.

Georgette MALONNI précise que le code de procédure est à suivre à la lettre et cela est fait, il ne devrait pas y avoir de vices de forme.

- **Discours du Président de la Commission des Arbitres** : (Moïse MALONNI).

Une équipe triplette provençal participera aux championnats de France, en plus des doublettes.

Le CD 32 compte 97 arbitres dont 18 féminines.

Nationaux : 3 (2 plus de 65 ans).

Régionaux : 10 (8 plus de 65 ans). 2 féminines.

Départementaux : 74 (17 plus de 65 ans). 12 féminines.

Stagiaires : 10 dont 4 féminines. 1 jeune arbitre.

2018. Examen réussi pour 10 nouveaux arbitres :

NIETO Adeline. Club Estang.  
SENTOU Amandine. Club Estang.  
LEVERT Nathalie. Ste Christie.  
PORTOLES Françoise. EAUZE.  
MARSAN David. ESTANG.  
SENTOU Mickael. ESTANG.  
GREGNANIN Cédric. GONDRIN LAURAET.  
SOUBABERE Benjamin. ST PUY  
GONCALVES DA SILVA Adrien. URDENS.  
SOSO Anthony. AIGNAN. Jeune arbitre (16 ans)  
Championnats, championnats des clubs et coupes :  
48 arbitres ont officié. 12 pas du tout.  
DUPOUY Christian. (Arrêt) le CD le remercie

Sous -commission de discipline : deux arbitres sont passés devant celle-ci. Tous deux absents et excusés :  
Arbitre 1 : 1 an interdiction d'arbitrer pour propos et comportements inappropriés avec la fonction d'arbitre.  
Arbitre 2 : Avertissement + sursis 1 an pour ne pas appliquer les règlements de la FFPJP.

#### Journée arbitrage CASTELNAU DANGLES (17 février)

Merci à ce club et à son président pour l'accueil aux arbitres gersois au cours de cette journée, ce même club se propose pour 2019 (idem) février.

Participation : 54 arbitres. Absents excusés : 27

Non excusés : 21

#### **POUR 2019** :

Examen arbitre régional 2 candidates et 5 candidats.

Examen arbitres départemental 2 candidates et 4 candidats.

Matinées formation : 25 novembre, 2 décembre et 13 janvier. A VIC FEZENSAC.

**OBLIGATION POUR TOUS LES ARBITRES** : l'arbitre est tenu d'être à jour des règlements, et vous présidents vous êtes responsables de vos arbitres.

**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE** pour les arbitres plus de 65ans.

**TENUES VESTIMENTAIRES ET COMPORTEMENTS** (polos etc..) : les présidents sont responsables de leurs licenciés, vous fournissez à vos joueurs une tenue donc ils doivent la porter afin d'éviter les discussions au début des compétitions. Le coach est obligé d'être en tenue comme les joueurs.

*M. BEZOMBES* (Lectoure) : Mme Pesquidoux avait dit lors d'une assemblée, qu'elle ferait abstraction de l'interdiction du jean ?

Réponse de M. PERIN : oui c'est vrai mais nous avons été obligés de suivre le règlement de la Fédération.

**TIR DE PRECISION** (nouvelle compétition pour 2019) une formation est prévue en février pour les arbitres et les bénévoles des clubs qui organisent les secteurs tripléte.

#### **NOUVEAUX REGLEMENTS** :

**SECTEURS ET CHAMPIONNATS, COUPES et CNC** :

Tenue des joueuses, des joueurs et des coaches (coupes) identiques, jeans toutes couleurs interdits, short identiques et chaussures ou chaussures de sport.

**CONCOURS OFFICIELS** : vêtements troués interdits, shorts autorisés et chaussures fermées.

#### **RAPPEL**

Composition du jury à mettre en place pour toute compétition.

Equipe jeune dans les concours officiels autorisés avec un accompagnant licencié et non joueur.

Dans les écoles de pétanque ne pas oublier de parler du rôle de l'arbitre.

La commission d'arbitrage se tient à la disposition des clubs pour plus d'informations ou pour intervenir au sein des clubs qui en feront la demande.

Les arbitres gersois remercient Didier Moulia pour son investissement au sein de la commission d'arbitrage au cours des dernières années.

Pour 2019 je fais le souhait de vous voir participer davantage à la mise en place des règlements et des comportements qui font notre sport.

**André PERIN donne la parole** aux officiels présents :

- Mme LE BRETON Hélène : remercie le comité pour son invitation. Etant donné que ce congrès se déroule sur notre territoire il était donc important et non obligatoire que je sois présente. Ce que j'aime dans la pétanque, c'est le fait que ce soit un sport inter générationnel et les valeurs qu'il engendre, être attentif à l'autre, coopérer.
- M. DUPOUY Philippe : remercie le comité et s'excuse pour son retard. La pétanque est un sport que je connais puisque je l'ai pratiqué et que les choses soit plus « carrées », ce n'est pas un mal. Il faut que cette passion se passe dans le meilleur esprit possible, il ne devrait pas y avoir de commission de discipline. Ce n'est pas toujours facile de mettre un joueur sur le côté mais quelques fois c'est nécessaire. Félicitations aux responsables des clubs, ce sont les associations qui font vivre nos communes. Merci de poursuivre malgré les sujets difficiles à aborder.
- Mme TOISON Lydie : remercie le comité, en tant que présidente de la commission des sports du conseil départemental, je me devais d'être là. L'organisation des championnats, la gestion des résultats, l'encouragement auprès des jeunes, les journées pour les féminines.... C'est pour toutes ces raisons que le conseil départemental soutient le comité par le biais d'une subvention. Le dispositif « licence verte » est en place afin d'aider à l'acquisition d'une licence sportive. Par toutes les actions menées sur le Gers, vous faites tous vivre la pétanque sur le département, félicitations à vous tous.
- M. DEF Jacques : excuse le Directeur Départemental de la DDSCPP. Le comité est très important au niveau départemental, vu le nombre de licenciés et le nombre de clubs, il est l'une des disciplines le plus représentée. Bravo pour le travail accompli, vous faites beaucoup d'actions pour les jeunes, les féminines, pour le sport santé et pour les personnes en situation d'handicap. La DDSCPP soutient financièrement le comité. En 2019, le CNDS devrait disparaître et intégrer une nouvelle agence. Nous sommes dans une phase transitoire au niveau du sport. L'accueil de Virginie Gabarra-Lazorthé en tant que volontaire en service civique s'est bien passé et cette expérience est donc à renouveler. C'est aussi possible au niveau des clubs, cela peut être fait en collaboration avec le CDOS. Le non-renouvellement du mandat d'André PERIN, c'est quelque chose qui se prépare et j'espère qu'il y aura des candidats pour la suite.
- **Questions diverses** :

M. MIGNARDI André : y a-t-il un espoir d'avoir un terrain couvert sur le Gers ?

Réponse de M. PERIN : il faudrait en faire la demande et pour cela il faut s'organiser, faire un projet avec les clubs autour d'Auch. Le comité est favorable et il serait préférable de le faire à Auch car c'est central. Il faut mutualiser la demande.

M. DESSALES J-Jacques : demande moins d'équipes par poules au CDC vétérans 3<sup>ème</sup> division pour avoir moins de journées.

Réponse de M. PERIN : nous serons sûrement obligés de faire une autre division mais il faut attendre les inscriptions et le comité de pilotage avisera.

M. PAYROS Marc : nous avons engagé des discussions pour populariser la pétanque auprès des établissements scolaires et notamment auprès du collège d'Aignan, il faudra du professionnalisme pour



pouvoir créer des sections sportives. Il nous faut des jeunes bien formés en amont, créer un pool financier (département, état, clubs) pour pouvoir développer cette pétanque auprès des jeunes/

Réponse de M. PERIN : nous avons contacté Anna Maillard et elle nous a donné des solutions. Il est prévu au mois de février un rencontre départementale UNSS, cette journée est organisée par l'UNSS avec notre aide. Le collège d'Aignan s'est donc proposé pour accueillir des jeunes mais il faudra trouver un BE formé par la FFPJP, mail il faudra surtout le rémunérer...

**M. André PERIN reprend la parole** afin de remettre les récompenses pour l'année 2018 et informe que ce sont les clubs qui proposent des membres, bénévoles à récompenser lors des réunions de secteur.

**JEUNES** : *les Lauriers du sport*

**Chloé MARTIN** Mirande

**Meilleure joueuse 2018 :**

**Océane MARTIN** Mirande 31 PTS

**Meilleur joueur 2018 :**

**Gérard DELOM** Lalanne Arqué 124 PTS

**Championnat Régional TT féminin**

**Céline LANNES** Bassoues → battue finale

**ARBITRES :**

André SENTOU (Etang)

Francis PONSOLA (Plaisancee)

Arnaud VACCARO (Urgosse)

**D.H.COMITE:**

***ADOUR***

***AIGNAN***

M. Anthony SOSO (le plus jeune arbitre)

***AVERON BERGELLE***

Mme Chantal SUCERE-NOURRIGAT

***BARCELONNE***

M. Laurent PLUMET

***BASSOUES***

Mme Isabel DUMAS

Mme Claude SARRAU

***PLAISANCE***

Mme Colette TANCRE

***SAINT MONT LABARTHETE***

M. Damien LABADIE

M. Frédéric RICHEVAUX

## ***ARMAGNAC***

### ***ORDAN LARROQUE***

Mme Karine GHIRARDO  
Mme Christelle GRASSOTTO

### ***PEYRUSSE MASSAS***

M. Didier BRUSSIAU  
M. Dimitri PHEDYAEFF

### ***ROQUEFORT***

Mme Florence LE DROFF

### ***SAINT JEAN POUTGE***

M. Maurice MARCHESIN  
M. Joseph MASSAROTTO

## ***ASTARAC***

### ***AUTERRIVE***

Mme Lucette PELLEFIGUE

### ***MONBARDON***

M. Michel PERIER

## ***SAVE ET GIMONE***

### ***MAUVEZIN***

M. Jean Jacques DESSALES

### ***MONFORT BAJONNETTE***

M. Cédric MARTIN

### ***SAINT ANDRE***

Mme Marie-Luce DECUIGNIERE

### ***SAINTE MARIE***

M. Georges DALLIES

## **D.H. de la FEDERATION FRANCAISE :**

Mme Françoise BEGUE (Monfort Bajonnette)  
M. Michel BERGADIEU (Auterrive)  
M. Gilles LORT (St Jean Poutge)  
Mme Brigitte SABATHIER (Boucagnères)

## **MEDAILLE DE BRONZE :**

Mme Marylis BONNET (Lalanne Arqué)  
M. André MIGNARDI (Ste Christie)  
M. Jérémy PALLA (Pavie)

## MEDAILLES D'ARGENT :

M. Roger LAPORTE (Bretagne d'Armagnac)  
M. Jean-Marie LASIO (Gimont)  
M. Daniel SALLES (Barcelonne)  
Mme Françoise TAUZIN (Réans)

## MEDAILLE D'OR :

M. Louis BARO (Lalanne Arqué)  
M. Eric CABIRAN (Pavie)

A 18h M. André PERIN clôture l'assemblée générale.

LE PRESIDENT  
André PERIN



LA PRESIDENTE DELEGUEE  
Annie PESQUIDOUX

A blue ink signature of Annie Pesquidoux is written over a faint red stamp.